



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Un budget provincial favorable pour la gestion de l'eau, les OBV du Québec et leurs partenaires

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 29 mars 2018 – L'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) accueille avec grand enthousiasme le dépôt du budget du ministre Carlos Leitao qui vient confirmer l'augmentation du financement statutaire octroyé aux organismes de bassins versants du Québec. Ce budget prévoit également d'autres mesures favorables à l'implantation d'une gestion intégrée de l'eau au Québec.

Un soutien financier accru aux OBV du Québec

L'OBV RPNS verra son budget annuel presque doubler, tout comme les 39 autres OBV de la province. Pour l'organisme, cette annonce témoigne de la confiance et de la reconnaissance du gouvernement envers le travail accompli par les OBV du Québec. « Elle apporte aussi un certain soulagement car il s'agit de la première augmentation de son soutien financier depuis sa création en 2009 », se réjouit Michel Thérien, président de l'OBV RPNS.

Les OBV sont aujourd'hui enfin reconnus comme des partenaires majeurs du gouvernement. L'OBV RPNS pourra à ce titre jouer pleinement son rôle de mobilisation et de concertation auprès des municipalités, des entreprises et des groupes sociaux et environnementaux pour conserver notre précieuse ressource sur le grand territoire de sa zone de gestion d'une superficie de 8 434 km².

Cette annonce s'ajoute à de récentes propositions de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon, afin de renforcer la légitimité des OBV du Québec, notamment en matière de protection des sources d'eau potable et de conservation des milieux humides et hydriques.

Appui à la mise en œuvre des PDE

En plus de la bonification du financement statutaire des OBV, le budget provincial prévoit une enveloppe dédiée aux partenaires responsables de la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau. Une telle enveloppe permettra de passer de la planification à l'action concrète pour la conservation de nos ressources en eau, partout au Québec.

Dans le cadre des consultations pour l'identification des priorités d'interventions pour la zone de gestion de l'OBV RPNS, des dizaines d'acteurs de l'eau ont participé pour cibler des interventions visant à protéger les cours d'eau, concilier les usages, diminuer la pollution, assurer la sécurité contre les inondations, ou encore favoriser l'accès à l'eau, par exemple. Pour Geneviève Gallerand, directrice générale de l'organisme « le rôle de l'OBV RPNS est d'assurer la coordination des interventions par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ces actions jugées prioritaires. Ce financement supplémentaire nous permettra de compléter la mise à jour du PDE et d'être beaucoup plus présents dans le milieu pour en faire la promotion et offrir un appui à la réalisation des actions ciblées dans le Plan d'action ».



Stratégie québécoise sur l'eau

Une enveloppe de 25 millions de dollars est aussi prévue pour le développement d'une Stratégie québécoise sur l'eau, qui *mobilisera l'ensemble de la société québécoise pour utiliser l'eau, la protéger et la gérer de façon intégrée et durable*. Pour la présidente du ROBVQ, madame Caroline Brodeur, une telle stratégie « démontre clairement la volonté de la ministre Melançon de faire de l'eau - notre patrimoine collectif - une réelle priorité pour le Québec et d'en assurer une gestion durable pour les générations futures ». Les OBV du Québec s'engagent à soutenir la ministre Melançon et à collaborer activement au développement et à la mise en œuvre des plans d'action qui accompagneront la stratégie, établiront les objectifs à atteindre et prioriseront les actions à mettre en œuvre.

Autres engagements clés

Les autres mesures structurantes annoncées pour la protection des ressources hydriques visent entre autres les MRC qui recevront un soutien de 16,2 millions de dollars pour leurs efforts de protection des milieux humides et hydriques. En soutien aux municipalités pour la gestion des inondations, des sommes sont réservées pour la prévention des sinistres, la cartographie des zones inondables et l'acquisition des connaissances sur la vulnérabilité aux crues des résidences et des infrastructures. Des mesures particulières visent aussi à renforcer la gestion durable des eaux pluviales, des eaux de surface et souterraines ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Merci à nos partenaires :





Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon



-30-

Légende de la photo : L'équipe de l'OBV RPNS.

Source :

Geneviève Gallerand, OBV RPNS
819.688.5001 / direction@rpns.ca

Informations complémentaires :

Rappelons que l'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre en continu. Son principal mandat consiste à élaborer et à assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon.